

RAID NEZELLOIS VTT

18 SEPTEMBRE 2014

REGLEMENT

Course VTT X COUNTRY ouverte à tous
Circuit de 5 kms

Droits d'entrée : Adhérents FSPN : 5 €
Autres : 8 €

Catégories : Féminines : 3 tours
Vétérans : 5 tours
Séniors : 6 tours

Accueil : 10 h 30 - Place de la Terriane
NEZEL - 78410
Appel des coureurs : 11 h
Départ : 11 h 30
Remise des récompenses : 15 h 00

Article 1 : Le port du casque rigide est obligatoire.
Article 2 : Tous les participants sont tenus de respecter le code de la route et l'environnement (ne pas jeter de déchets).
Article 3 : Seul les VTT sont autorisés. Tout changement de matériel en course est interdit.

FSPN-IDFO-VTT
06 88 19 72 36



www.ze-bikeshop.com

BULLETIN D'ENGAGEMENT INDIVIDUEL

NOM : Prénom :

Adresse :

Affectation :

Téléphone :

Courriel :

Année de naissance :

Catégorie :

n° Licence F.S.P.N. :

NON LICENCIÉ

Certificat médical obligatoire

Pour les non licenciés, toute inscription non accompagnée d'un certificat médical datant de moins d'un an, ou copie d'une licence civile, sera refusée.

Signature :

ASSURANCE : Responsabilité civile : les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de la GMF, la Sauvegarde FSPN.

Individuelle accident, les licenciés FSPN bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Les non licenciés seront également assurés sous réserve de présenter leur certificat médical.

Tout engagement autorise expressément l'organisation et ses partenaires officiels à photographier, reproduire le cliché et diffuser l'image des concurrents dans toutes les manifestations et campagnes promotionnelles éventuelles liées à l'activité.